



DES CAS D'INFANTICIDES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

Un nouveau-né tué en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2024 indique qu'en date du 18 janvier 2024, vers 16 heures, sur la colline Ramba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Divine Kwizera, âgée de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD, mère célibataire de trois enfants issus des parents différents a tué son quatrième enfant qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, cette femme avait eu l'occasion d'aller dans les pays de Golf à l'Oman mais elle n'a pas eu la chance d'y rester car on l'a testée et on a constaté qu'elle est enceinte. De retour dans le pays, elle a par après planifié comment elle peut retourner très tôt dans ce pays. Selon les mêmes sources, en date du 14 janvier 2024, a mis au monde une fille qu'elle a appelé Laure Brunella Akimana avec comme son père Félicien Ndiribona. Après quatre jours, en date du 18 janvier 2024, Divine a pris un sac à main et s'est dirigée vers Gakungwe, à la rivière Mugere et a mis l'enfant dans ce sac puis l'a jeté dans l'eau. Quand elle est retournée à la maison, les voisins ont constaté qu'elle n'a pas de nouveau-né. Ils l'ont amenée au commissariat communal de police à Kabezi pour l'enquête et elle a avoué tout ce qu'elle a fait. Divine a été détenue au cachot communal du poste de police de Kabezi.

Un nouveau-né tué en commune Matana, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2024 indique qu'en date du 16 janvier 2024, sur la colline Ntega, commune Matana, province Bururi, Cynthia Irakoze, veuve, a tué son bébé qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, les voisins l'ont remarqué que sa grossesse qui était très visible n'y est plus puis l'ont demandé où elle a mis l'enfant et a dit qu'elle a avorté. Selon les mêmes sources, après l'avoir demandé où est le cadavre, la présumée auteure a refusé de répondre. Les voisins ont alerté la police de la commune Matana qui l'a arrêtée et gardée au cachot du poste de police de la commune Matana pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 22 janvier 2024, vers 14 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la rivière Kanabukoro séparant la colline Kigarama, de la commune Butaganzwa et la colline Mikamba, de la commune Matongo. Selon des sources sur place, ce corps sans n'avait pas des blessures et a été vu par les cultivateurs. Selon les mêmes sources, ces cultivateurs ont alerté Léonidas Niyimbona, chef de colline Kigarama et celui a eu l'ordre de Janvier Kanyana, administrateur de Butaganzwa d'enterrer ce cadavre au cimetière de Kigarama.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Rusaka, Province Mwaro

En date du 20 février 2024, sur la colline Mahonda, commune Rusaka, province Mwaro, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans une fosse d'une latrine. Selon des sources sur place, les passants ont été alertés par des cris d'un bébé se trouvant à l'intérieur de la fosse de la latrine. Selon les mêmes sources, la population a essayé de sauver ce bébé mais en vain. Sa mère a été identifiée, elle s'appelle Émelyne Nimfasha âgée de 22 ans, cultivatrice et habite sur la même colline de Mahonda. Elle a été arrêtée par la police du commissariat communal de Rusaka où elle se trouve encore jusqu'aujourd'hui. Le corps sans vie du bébé a été enterré par les membres de la famille du présumé auteur du crime accompagné par leurs voisins.

Un nouveau-né tué en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 27 février 2024, vers 18 heures, sur la colline Bikinga, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Euzébie Izivyose, membre du CNDD-FDD, âgée de 20 ans, a avorté volontairement une grossesse de 8 mois et a jeté le bébé dans une toilette d'un bistrot de cette colline. La présumée auteure a été arrêtée en date du 28 février 2024 par des Imbonerakure de cette colline puis conduit au cachot de la commune Gitaramuka. En date du 29 février 2024, elle a été conduite à l'hôpital Buhiga pour l'expertise médicale qui a été positif. La fille mère a accepté les faits et a précisé qu'elle ne connaît pas l'auteur de sa grossesse parce qu'elle a été fécondée en Tanzanie où elle était partie pour la recherche d'un emploi.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Bukirasazi province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mars 2024 indique qu'en date du 2 mars 2024, vers 14 heures, sur la colline Rukoki, commune Bukirasazi, province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé derrière la maison d'Émelyne Niyonsenga âgée de 25 ans, cultivatrice.

Selon des sources sur place, cette dernière venait de mettre au monde et avait essayé d'enterrer son bébé derrière sa maison. Selon les mêmes sources, voyant que les voisins viennent voir ce qu'elle était en train de faire derrière la maison, elle a pris fuite et ces voisins ont courus derrière elle en alertant les autres voisins. Elle a été appréhendée après une heure. Selon les mêmes sources, les voisins du présumée auteur ont appelé serges Manirakiza, OPI, le demandant de se présenter sur les lieux du crime afin de faire le constant.

Au moment de l'interrogatoire, Emelyne a dit que c'est Tharcisse Nshimirimana, son concubin, âgé de 45ans, cultivateur, voisin et père de 5 enfants qui l'a aidée de commettre ce crime pour dissimuler leurs relations extraconjugales. Tharcisse Nshimirimana a été lui aussi arrêté vers le soir et les deux ont été transférés à la prison de Gitega. L'enterrement de ce bébé a eu lieu le lendemain sur ordre de l'OPJ et Niyimurikira Eric, Administrateur communal de Bukirasazi.

Un nouveau-né tué en commune Mukike, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2024 indique qu'en date du 28 février 2024, vers 22 heures, sur la colline Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura rural, Capitoline Ndayikengurukiye, âgée de 28 ans, cultivatrice, membre de la ligue des femmes du parti CNDD-FDD, native de cette colline, a avorté sa grossesse de 6 mois. Selon des sources sur place, Capitoline a reçu l'aide de Emelyne Nkurunziza, divorcée, cultivatrice, membre du parti CNDD-FDD qui a amené des médicaments pour cette action. Après qu'elles se sont rendu compte que les voisins ont appris cela, elles se sont enfuies. Le cadavre a été enterré en date du 29 février 2024, au cimetière de Ruzibazi par les voisins et en date du 4 mars 2024, Capitoline et Emelyne ont été arrêtées en commune Nyabiraba et sont conduites au cachot du poste de police de la commune Kabezi.